

NOTICE D'UTILISATION DES DETECTEURS ADRESSABLES GAMME 3000



		pages
1	introduction	2
2	emplacement	3
3	installation raccordement	3
4	fonctionnement contrôle, essais	3
5	caractéristiques techniques	3
6	maintenance entretien	4

Socle de détecteur réf. 30256

Détecteur optique de fumée adressable DOFA 3000 réf. 30252

Détecteur thermovélocimétrique adressable DTVA 3000 réf. 30253

Détecteur combiné adressable DMCFA 3000 réf. 30254

1 INTRODUCTION

1.1 Généralités

Tous les détecteurs de la gamme 3000 se montent sur le socle NUG 30256 Leur fixation s'effectue par verrouillage 1/4 de tour.

1.2 Socle de détecteur

1.2.1. Protection antivol

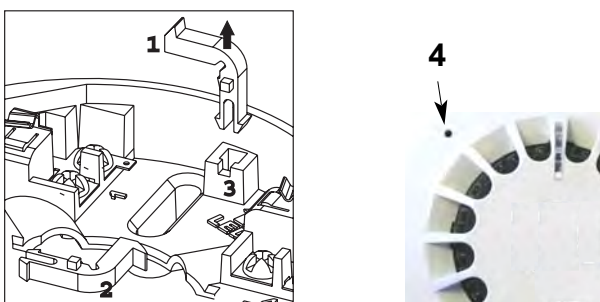
Le socle est équipé d'une pièce plastique (1), permettant de s'assurer par un "clip" que le détecteur est bien positionné sur son socle.

Pour verrouiller le détecteur sur le socle, enlever la pièce (1) et détacher la pièce (2) puis la mettre dans l'encoche prévue à cet effet (3).

Cette pièce permet de protéger le détecteur contre l'enlèvement de son socle sans l'aide d'un outil.

Pour enlever un détecteur de son socle, utilisez un tournevis de poche ou un outil comparable et le positionner dans l'orifice (4) se trouvant sur le devant du détecteur.

Enfoncer le tournevis et tourner le détecteur d'un quart de tour vers la gauche.



1.3 Détecteur thermovélocimétrique DTVA 3000

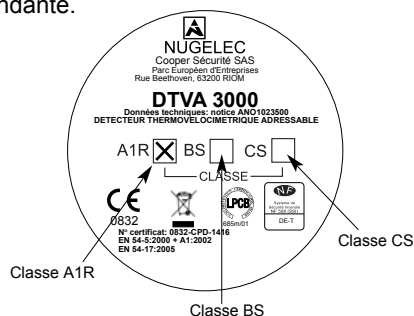
Le 'détecteur thermovélocimétrique' est aussi appelé 'détecteur de chaleur'

Sensible à une vitesse d'élévation de température donnée. Il est étalonné de manière à être sensible à des élévations rapides de température (>8° C/min) et détecte également une température ambiante >58 °C (classe A1R).

Il est adapté à des ambiances agressives (fumées, vapeur, gaz ...) et se substitue dans ce cas au détecteur optique. Utilisable dans les parkings, cuisines, chaufferies, ateliers de stockage de produits chimiques...

Ce détecteur pourra être configuré en thermovélocimétrique (A1R), ou statique 77°C (classe BS) ou statique 90°C (classe CS) à partir du logiciel de programmation de l'ECS Sensea.

Lors de l'installation, il faudra reporté sur l'étiquette de firme, le choix de fonctionnement du détecteur thermique, en cochant la case correspondante.



Conforme à la norme EN54 partie 5 ,classe A1R ou BS ou CS
Conforme à la norme EN54-17 (2005)

N° de certification NF: **E2 081A3**

N° certificat CE: **0832-CPD-1416**

Date du certificat : 2010



1.4 Détecteur optique de fumée DOFA 3000

Convient pour déceler les feux dégagant une fumée contenant des particules visibles telles que celles obtenues par la combustion de câbles électriques.

Utilisable dans les locaux tels que : atelier de soudure, circulation, chambres, parking, etc...

Conforme à la norme EN54 partie 7 et EN54-17 (2005)

N° de certification NF : **L 048 A2**

N° certificat CE: **0832-CPD-1413**

Date du certificat : 2010



1.5 Détecteur combiné DMCFA 3000

Le détecteur 'combiné' est aussi appelé détecteur 'opto-thermique' Convient pour déceler les feux dégagant une fumée contenant des particules visibles.

Avec son capteur de température "d'aide à la décision", il est adapté aux conditions d'utilisation plus sévères que le détecteur optique de fumée et il lui assure une haute immunité aux déclenchements intempestifs dus aux conditions d'utilisation.

Conforme aux normes EN54-5 ; EN54-7 EN54-17 (2005)

N° de certification NF : **M 011 A2**

N° certificat CE: **0832-CPD-1415**

Date du certificat : 2010



2 EMLACEMENT

Installer les détecteurs dans les locaux à surveiller conformément aux dispositions réglementaires.

Lors de l'installation du détecteur,tenir compte des phénomènes susceptibles de perturber leur fonctionnement (source de chaleur, courant d'air ,climatisation, chauffage, d'extraction d'air...).

Plus le local est haut, plus la surface surveillée est importante au détriment de la sensibilité. Il faut alors augmenter la densité des détecteurs. Normalement, il convient de les installer au point le plus haut du local sauf exceptions suivantes :

- Dans les combles mal isolés, une couche d'air chaud peut bloquer la progression verticale des gaz et fumées. Il faut donc installer les détecteurs éloignés de la toiture.
- Dans les toitures à fortes pentes, installer les détecteurs le long des rampants, pour qu'ils soient bien dans le circuit d'ascension des gaz et fumées.
- Dans les locaux segmentés par des poutres, les détecteurs pourront être montés :
 - * soit sur les poutres
 - * soit dans les caissons, selon la hauteur du local.

Il sera impératif de les installer dans les caissons si les saillies de poutres sont importantes.

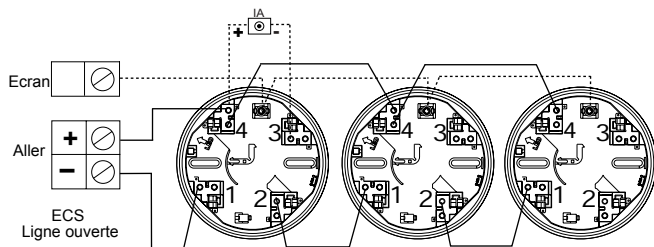
- En présence de gaines de ventilation, de bouches de soufflage ou d'amenées d'air frais, les détecteurs doivent être installés à l'écart de ces courants d'air pour ne pas affecter leur efficacité.
- Pour connaître plus de détails, consulter les fascicules:
 - NFS 61970
 - NFS 61932

3 INSTALLATION, RACCORDEMENT

3.1 Raccordement des socles de détecteurs

- Le raccordement est réalisé par câble CR1 ou C2 1 paire 9/10^{ème} ou 8/10^{ème} avec écran (ou sans écran).
- Longueur maximale de la liaison (suivant type de la centrale ECS)

3.1.1 Raccordement des socles sur une ligne "ouverte" + IA 3000



Nota : Il ne peut être raccordé qu'un maximum de 32 détecteurs ou déclencheurs manuels adressables sur une boucle "ouverte".

Nota : Ne pas câbler en étoile.

4 FONCTIONNEMENT, CONTRÔLE, ESSAI

4.1 Essais des détecteurs

Faire déclencher chaque détecteur à l'aide de la bombe aérosol ou d'un générateur de fumée. Vérifier l'allumage de la led rouge du détecteur et la prise en compte de cette information par l'ECS

Nota : Se conformer à la notice d'utilisation de l'ECS pour réaliser un essai global de l'installation.

5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

5.1 Caractéristiques de l'isolateur

Tous les détecteurs de la gamme A3000 sont équipés d'un isolateur de court-circuit (ICC) pour système de détection et d'alarme incendie pour bâtiment dont les spécifications sont les suivantes :

- tension de ligne maximale (V_{max}) = 30V
- tension de ligne minimale (V_{min}) = 18V
- courant continu maximal nominal lorsque l'interrupteur est fermé ($I_C \max$) = 1 A
- courant de commutation maximal nominal (c'est-à-dire en conditions de court-circuit) ($I_S \max$) = 1.5A
- courant de fuite maximal ($I_L \max$) lorsque l'interrupteur est ouvert (état isolé) = 14mA
- impédance en série maximale lorsque l'interrupteur est fermé ($I_C \max$) = 0,260 Ohm
- gammes de paramètres pour chacun des événements, revendiqués par le fabricant, qui font passer l'isolateur de court-circuit de la position fermée à la position ouverte : $V_{so \max} = 11V$, $V_{so \min} = 3.8V$
- gammes de paramètres pour chacun des événements, revendiqués par le fabricant, qui font passer l'isolateur de court-circuit de la position ouverte à la position fermée : $V_{sc \max} = 11V$, $V_{sc \min} = 3.8V$

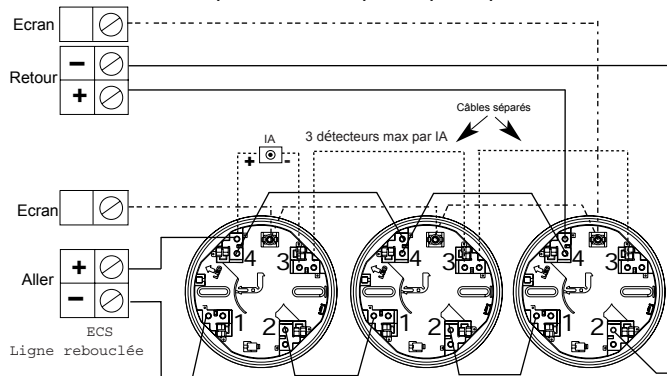
5.2 Socle

Diamètre : 100,5 mm
Hauteur du socle : 34 mm.

3.1.2 Raccordement des socles sur une ligne rebouclée + IA 3000

Liaison :

- Le raccordement de la ligne de détection est réalisé par câble CR1 ou C2 1 paire 9/10^{ème} ou 8/10^{ème} avec écran (ou sans).
- Longueur maximale de la liaison (suivant type de la centrale ECS)
- Le raccordement de l'indicateur d'action est réalisé sur le socle de détecteur par câble téléphonique 1 paire 9/10^{ème}.



Nota : Il ne peut être raccordé qu'un maximum de 128 détecteurs sur le Sensea. EC (ou 64 sur la TSM) ou déclencheurs manuels adressables ou éléments sur l'ensemble de la ligne rebouclée.

Nota : Ne pas câbler en étoile.

5.3 Détecteur optique de fumée DOFA 3000

Tension de fonctionnement : 18 à 30 Vcc.

Consommation en veille : 220 μ A.

Courant d'alarme 5mA

Température de fonctionnement admissible : -10 °C à + 50 °C.

Humidité admissible : 0 % à 95 %

Nota : Ne pas installer le détecteur dans un local dont la température est inférieure à 0 °C et supérieure à 50 °C pendant de longues périodes.

5.4 Détecteur thermovélocimétrique DTVA 3000

Tension de fonctionnement : 18 à 30 Vcc.

Consommation en veille : 220 μ A.

Courant d'alarme 5mA

Température de fonctionnement admissible : -10 °C à + 50 °C.

Humidité admissible : 0 % à 95 % sans condensation.

Nota : Ne pas installer le détecteur dans un local dont la température est inférieure à 0 °C et supérieure à 50 °C pendant de longues périodes.

5.5 Détecteur combiné DMCFA 3000

Tension de fonctionnement : 18 à 30 Vcc.

Consommation en veille : 220 μ A.

Courant d'alarme 5mA

Température de fonctionnement admissible : -10 °C à + 50 °C.

Humidité admissible : 0 % à 95 %

Nota : Ne pas installer le détecteur dans un local dont la température est inférieure à 0 °C et supérieure à 50 °C pendant de longues périodes.

6 MAINTENANCE, ENTRETIEN

6.1 Rappels

Aucune manipulation ne doit être effectuée lorsque l'ECS est sous tension (démontage de l'ECS, intervention sur une ligne de détection).

De même, ne pas retirer ou embrocher les connecteurs de raccordement si le secteur et les batteries ne sont pas déconnectés.

Si une longue période de non utilisation est prévue, il est nécessaire de mettre hors tension l'ECS.

6.2 Entretien

L'installation doit être maintenue en bon état de fonctionnement. Cet entretien doit être assuré :

- soit par un technicien qualifié attaché à l'établissement
- soit par un professionnel qualifié
- soit par le constructeur de l'équipement ou son représentant.

Toutefois, les systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B doivent toujours faire l'objet d'un contrat d'entretien tel que prévu à l'article MS68 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Dans tous les cas, le contrat passé avec les personnes physiques ou morales, ou les consignes données au technicien attaché à l'établissement, doivent préciser la périodicité des interventions et prévoir la réparation rapide ou l'échange des éléments défectueux.

La preuve de l'existence de ce contrat ou des consignes écrites doit pouvoir être fournie et être transcrite sur le registre de sécurité.

6.3 Consignes d'exploitation

Le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme.

L'exploitant doit s'assurer du bon fonctionnement du système d'alarme.

L'exploitant de l'établissement doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.

L'exploitant doit disposer en permanence d'un stock de petites fournitures de rechange des modèles utilisés tels que : fusibles, vitres pour bris de glace, etc ...

6.4 Registre de sécurité

Véritable "carnet de santé" de l'installation, tenu par le chef d'établissement, il doit comporter :

- la liste des personnes ayant à charge le service
- les consignes à tenir en cas d'incendie
- la liste du matériel d'entretien courant
- le contrat d'entretien (obligatoire pour le SSI de catégorie A et B)
- la date et les remarques des essais hebdomadaires et mensuels ainsi que les mesures prises pour remédier à d'éventuelles anomalies.
- la date et les remarques effectuées par la commission de sécurité lors des visites périodiques.
- la date et la nature des différents remaniements et transformations de l'installation
- le recyclage périodique des détecteurs automatiques.
- liste non exhaustive.

6.5 Note sur le recyclage

«Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques professionnels (DEEE pro) ainsi que les accumulateurs au Nickel-Cadmium, au plomb ou Nickel-métalhydrure qui peuvent équiper ces produits, sont néfastes pour l'environnement et la santé humaine».

Ils doivent être collectés sélectivement, traités et recyclés.

La collecte, le traitement et le recyclage de DEEE Pro et accumulateurs incorporés, de Cooper Sécurité SAS, sont assurés gratuitement par Récylum.

Plus d'informations sur : www.reylum.com



6.6 Conditions générales de garantie

COOPER SECURITE SAS garantit le bon fonctionnement de ces produits pendant une durée de 2 ans (la date de fabrication faisant foi), aux conditions générales ci-dessous.

- 1- Garantie totale pièces et main d'œuvre.
- 2- Tout produit défectueux sera retourné franco de port à COOPER SECURITE SAS parc Européen d'Entreprises II, Rue Beethoven, BP 10184 France, 63204 Riom Cédex. Les produits remplacés ou réparés au titre de la garantie seront réexpédiés franco de port.

LA GARANTIE EST NULLE :

- 1- En cas de transformation, modification ou réparation en dehors des ateliers COOPER SECURITE SAS.
- 2- Si le non fonctionnement est dû à une mauvaise utilisation ou à un mauvais branchement.